ASMA 22/02/ 2017
Soins Palliatifs : Introduction

Dr Alex Peltier ,
Coordination Soins Santé ANMC
Cellule Fédérale Evaluation Soins Palliatifs

Fédérations

- 3 fédérations:
  - Federatie Palliatieve Zorg Vlaanderen
  - Fédération bruxelloise pluraliste des soins palliatifs et continus
  - Fédération Wallonne des Soins Palliatifs
- Soutien aux disciplines : formations, supervision et intervision, recherche scientifique
- Interlocuteur face aux politiques
- Financement : rien

Plates-formes ou associations en matière de soins palliatifs

- AR du 19 juin 1997: associations (ASBL)qui couvrent des zones géographiques délimitées
- Membres: services d'aides aux familles, de soins à domicile, médecins, MRPA /MRS, hôpitaux
- Comprend une ou plusieurs Equipes Palliatives Multidisciplinaires
- 25 en Belgique (15 en Vl ,1 Bxl, 8 Wl, 1Ge)
- Rôle: diffusion de la culture palliative, coordination des actions locales

Plates-formes ou associations en matière de soins palliatifs

- Missions: niveau **macro**
  - Information et sensibilisation
  - Formation et recyclage
  - Etablissement de protocole de collaboration
  - Conduite d'une politique régionale

- Encadrement RH :par 300.000 habitants
  - Un coordinateur ETP
  - Un psychologue ½ ETP

- Zones couvertes: entre 200.000 et 800.000 habitants

- Financement : depuis le 01 01 2015: entités fédérées ont reçu la dotation (avant SPF Santé Publique)

Secteur Domicile

- Les Equipes d'Accompagnement multidisciplinaires de soins palliatifs
- Les infirmières à domicile

Equipes multidisciplinaires

- **AR 13 10 1998** :officialisation des Equipes d'accompagnement multidisciplinaires de soins palliatifs qui ont vu progressivement le jour depuis plusieurs années.

- Système de convention avec le collège des médecins directeurs à l'INAMI.

- Base minimale RH : 1 MG 4h/sem ,2 ETP Inf formés aux soins palliatifs, ½ ETP Adm pour une prise en charge de 100 patients

  Encadrement varie suivant chaque convention (objectif min 3 ETP infirmiers dans chaque équipe)

  Principe de base : 200.000 habitants/ 2,6 ETP / 100 patients

- Rôle: soutien 24/24 de la première ligne à la demande du patient et en concertation avec les dispensateurs de soins, coordination , soutien psychologique aux dispensateurs de soins

Equipes multidisciplinaires

- 28 équipes reconnues, 15 en Vl , 13 sur Bxl –Wallonie

- Montant forfaitaire 1x par patient qui couvre les interventions de l'équipe et les frais de fonctionnement – *(fft moyen payé par patient: 1.635 €)*

  + un forfait réduit *(145.22 €)* pour les prises en charge au-delà du nombre fixé par la convention

  + forfait de rattrapage

- Le nombre de FFTs est fixé par convention . Le nombre de FFTs réduits est la moitié des FFTs fixé par la convention .

Equipes multidisciplinaires

- Financement INAMI encore durant la période transitoire entre le 01 juillet 2014 et le 31 décembre 2017.
- Convention avec le collège des médecins directeurs
  - Toute modification dans la période transitoire doit est avalisée par le comité de l'assurance sauf si le ministre compétent de l'entité fédérée s'y oppose

Infirmier(e)s à domicile

- Services salariés et les indépendants
- Forfaits de soins prévus dans la nomenclature attestable après notification à la mutuelle
- Sur base de l’octroi préalable du statut palliatif par la mutuelle (demande par le médecin généraliste)
- Lien avec les plateformes en soins palliatifs
- Toujours fédéral

Secteur Hébergement /Institution

- Les MR
- (Les CSJ Palliatifs)
- Les Hôpitaux

Situation dans le secteur des MR

- AR 21/09/2004 (ex-15/07/97) , AM 22 11 2001, AM 04 07 2008: fonction palliative dans chaque MRS :
  - Financement formation et sensibilisation
  - Financement personnel de soutien
- MR(S) signe convention avec « associations » / avec un service hospitalier Sp Soins Palliatifs.

- Médecin coordinateur et infirmière chef sont chargés de :
  - Culture soins palliatifs
  - Avis de soins palliatifs à l'intention du personnel
  - Actualiser les connaissances du personnel
- Partie C : Intervention de 0.30 € par jr par patient FFT B ou C + augmentation de la norme d'encadrement 0.10 ETP réactivation
- Financement : période transitoire du 01 07 2014 au 31 12 2017 : INAMI

Situation dans les Centres de Soins de Jour Palliatifs

- Les Centres de Soins de Jour Palliatifs.
  - 2002 : Convention type rééducation INAMI avec 10 centres pilotes
  - Expérience « stoppée » fin 2005 au niveau du fédéral , reconversion d'un budget en Eq MRS suivant les principes du protocole 3 et signature d'article 56 avec les Régions et Communautés
    - Au départ 6 en Flandres et 2 en RW
    - En 2011 , prolongation pour 6 (5 en Flandres, 1 en RW)
  - Depuis le 01 01 2013, il n'y a plus que 4 centres agréés par la Flandre. Aucun ailleurs.

Situation dans le secteur hospitalier

- AR 15 07 97 : **Services Hospitalier Sp soins palliatifs**
  - Public cible : patient incurable à domicile ou dans une autre unité
  - Mission : soins d'accompagnement : contrôle des symptômes, accompagnement psychologique , préparation et accompagnement du processus du deuil
  - Normes architectoniques et organisationnelles : accueil optimal du patient et de son entourage (logement)
  - Convention avec l' association locale
  - Min 6 lits et max 12 lits , soit dispersés , soit dans une unité spécifique
  - Par lit agréé: 1,25 ETP infirmier / 66 % des infirmiers sont porteurs de la qualification professionnelle particulière en soins palliatifs.Médecin Spécialiste/Généraliste, psychologue, assistant social , kiné, …

Situation dans le secteur hospitalier

- Nombre de lits Sp Palliatifs
  - 18 unités en Wallonie

Région	Lits (1)	Séjours (1)	DMS (1)	JH (1)	Taux d'occupation (1)	Capacité restante par lit
Bruxelles	54	1337	15,6	22225	112,8 %	-2,9
Flandre	209	3875	15,8	62982	82,6 %	4
Wallonie	116	1916	16,1	31381	74,1 %	5,9
BELGIQUE	379	7128	16,4	116588	84,3 %	3,5

(1) Données fournies par le SPF Santé Publique DG1 (RHM)

Lits	*Nombre de lits agrées Sp S4 en 2010*
Séjours	*Nombre de séjours enregistrés dans les lits Sp S4 en 2010*
DMS	*Durée moyenne de séjours dans les lits Sp S4 en 2010*
JH	*Nombre de journées d'hospitalisation enregistrées dans les lits Sp S4 en 2010*
TO	*Taux d'occupation des lits Sp S4 en 2010*
Capac restante	*Nombre de patients supplémentaires pouvant être admis par lit Sp S4 en 2010*

Situation dans le secteur hospitalier

- AR 15 07 97 : **fonction palliative** dans les hôpitaux
  - Pour les patients qui ne séjournent pas en service Sp soins palliatifs
  - **Équipe pluridisciplinaire mobile**: médecin spécialiste en soins palliatifs, infirmier gradué, psychologue
  - Missions: culture SP, avis , formation du personnel, continuité des soins vers l'extérieur

Le volet pédiatrique

- Les équipes multidisciplinaires pédiatriques du domicile
- La fonction de liaison pédiatrique dans les H

Budget

	Dépenses €
Plates-formes	2.430.000 (2013)
Equipes Palliatives	12.647.000 dt 1 Bxl, 4,2 Wl et 7,4 Vl
FFT Soins Infirmiers	105.853 .000
FFT Palliatifs Patients 2 X 650 €	15.736.000
Sp Palliatifs BMF (B1+B2- C4)	47.675.441 (2013)
H Fonction palliative B4	17.753.295 (2013)
CSJ Palliatifs	438.000 (2012)
TOTAL	202.532.706 € (1% Budget)

Patients palliatifs par arrondissement, sur base des FFts patients demandés

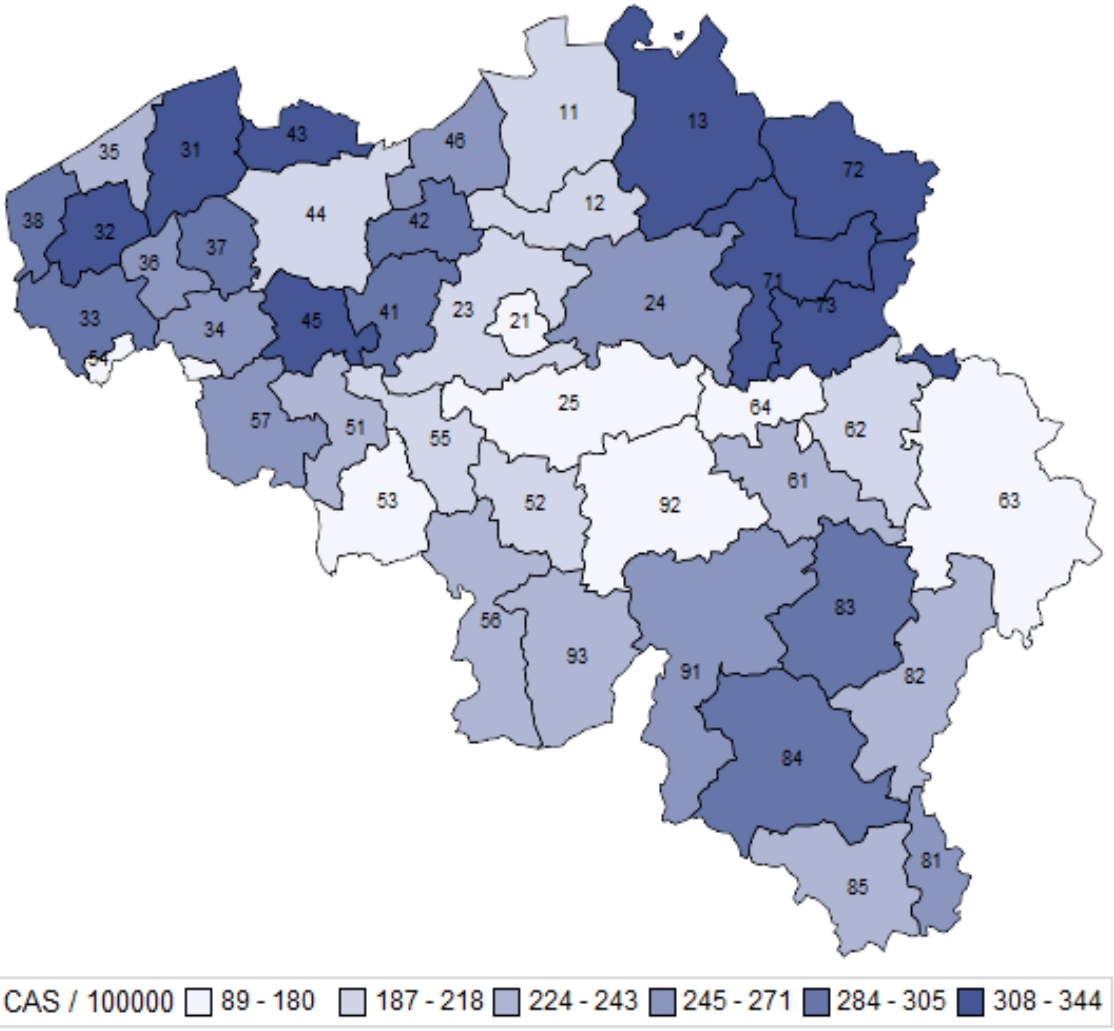

Et maintenant …entrons discrètement dans le vif du sujet